

# Termes et conditions

## § 1 Champ d'application

1. Les conditions s'appliquent à toutes les activités actuelles et futures.
2. Consommateurs au sens de ces relations sont des personnes physiques avec lesquels une relation d'affaires, sans une telle activité commerciale ou professionnelle indépendante peut être attribuée. Entrepreneur dans le sens de ces termes et conditions sont les personnes physiques ou morales ou des partenariats avec la personnalité juridique, avec lequel une relation d'affaires agit dans une activité commerciale ou professionnelle indépendante. Les clients au sens de ces termes et conditions sont à la fois les consommateurs et les entrepreneurs.
3. Différents, les termes contradictoires ou complémentaires et les conditions, même s'il est connu, ne fait pas partie du contrat, sauf si leur validité est expressément convenu par écrit.

## § 2 Conclusion

1. Toutes les offres et les prix sont non contraignantes. Les changements techniques et changements dans la forme, la couleur et / ou le poids, sont réservés à la mesure du raisonnable.
2. En plaçant une commande, le client déclare son intention d'acheter les marchandises.
3. Nous sommes en droit d'accepter l'offre de contrat dans l'ordre dans les deux semaines suivant leur réception. L'acceptation peut être déclaré soit par écrit ou par la livraison des marchandises au client.
4. Le consommateur reçoit les marchandises électroniquement commandé, nous vous confirmerons la réception immédiatement. La réception ne constitue pas une acceptation obligatoire du Dar ordre. La réception peut être connecté à l'acceptation.
5. Le contrat final est soumis à une prestation correcte et en temps opportun par nos fournisseurs. Ceci s'applique uniquement aux cas où la non-livraison n'est pas de notre responsabilité, surtout quand une opération de couverture congruente avec l'un de nos fournisseurs. Le client est informé de l'indisponibilité du service. La contrepartie doit être remboursé immédiatement.

6. Si le consommateur commande la marchandise par voie électronique, le contrat sera stocké par nos soins et envoyé au client sur demande conjointement avec les présentes Conditions par email.

### **§ 3 Paiement**

1. Le prix d'achat est obligatoire. Le prix d'achat comprend la taxe de vente légale est inclus.

Sauf accord contraire par écrit, les prix sont à partir du siège de l'entreprise et comprennent l'emballage.

Le coût de l'emballage aura des exigences particulières du client sera facturé séparément.

Le client lors de la commande par le moyen de communication à distance, sans frais supplémentaires. Le client peut payer le prix d'achat par la facture ou du débit.

2. Le client s'engage à payer à réception de la marchandise dans les 10 jours du prix d'achat pour l'entreprise cotée sur l'autre compte. La déduction d'escompte n'est pas encore autorisée. Après l'expiration de ce qui précède période de 10 jours le client est en défaut.

Le consommateur doit payer des intérêts sur les arriérés sur la dette à un taux de 5% au-dessus du taux de base.

L'entrepreneur doit payer des intérêts sur les arriérés sur la dette à un taux de 8% au-dessus du taux de base. Comparé à l'entrepreneur, nous nous réservons le droit de prouver une perte plus importante et la réclamation.

3. Le client a le droit à indemnisation que si sa demande reconventionnelle ont été établis ou reconnus par nous. Le client peut exercer un droit de rétention que si sa demande reconventionnelle est basée sur le même contrat.

### **§ 4 de réservation**

1. Pour les contrats avec les consommateurs, nous nous réservons le titre de la marchandise jusqu'au paiement intégral du prix d'achat. Dans les contrats avec les entrepreneurs, nous nous réservons le titre de la marchandise jusqu'au règlement intégral de toutes les réclamations découlant d'une relation d'affaires continue.

2. Le client est tenu de traiter la marchandise soigneusement.

3. Le client est obligé de tout accès de tiers à la marchandise, comme dans le cas d'une saisie ainsi que toute détérioration ou la destruction de la marchandise

immédiatement. Un changement dans la propriété de la marchandise ainsi que la résidence et / ou d'affaires avec nous par le client immédiatement.

4. Nous sommes en droit, en violation du contrat par le client, surtout en défaut de paiement ou de violation d'une obligation en vertu du paragraphe 3 et 4 retirer cette disposition du contrat et de récupérer les marchandises.

5. L'entrepreneur doit être en droit de revendre la marchandise dans le cours normal des affaires. Il nous cède d'ores et déjà toutes les réclamations dans le montant de la facture, qui surviennent en raison de leur revente à un tiers. Nous acceptons la cession. Après l'affectation, l'entrepreneur est autorisé à recouvrer la dette. Nous nous réservons le droit de recouvrer la créance nous-mêmes, si l'entrepreneur ne remplit pas ses obligations de paiement et est en défaut.

6. La manipulation et le traitement des marchandises par l'entrepreneur au nom et au nom de nous. Si le traitement ne nous appartient pas, nous allons acquérir la chose de nouveau, en proportion de la valeur des marchandises livrées par nous pour les autres objets traités. La même chose s'applique si les marchandises avec d'autres marchandises ne nous appartenant pas mixtes, est.

## **§ 5 révocation et droit de retour (uniquement pour les contrats avec les consommateurs)**

### **Contrat avec clause d'annulation**

1. Le consommateur a le droit de prendre sur la base des conclusions du contrat dans les 2 semaines suivant la réception de la marchandise à être révoqué. La révocation n'a aucune justification et doit être déclarée par écrit ou en retournant la marchandise au vendeur, pour respecter le délai, l'envoi en temps opportun.

2. Le consommateur est dans l'exercice du droit de retour des marchandises si les marchandises peuvent être envoyées par colis postal. Les frais de retour sont exercés le droit de rétractation sur les commandes jusqu'à 40,00 EUR le consommateur, sauf si la marchandise livrée ne correspond pas à la marchandise commandée. Sur les commandes de plus de 40,00 EUR le consommateur n'a pas à supporter le coût du retour.

3. Le consommateur est tenu de verser une indemnité pour la détermination par l'utilisation appropriée du produit tel que prévu. Le client doit inspecter les marchandises soigneusement. La perte de valeur grâce à l'examen va au-delà du simple usage des moyens que les marchandises ne peuvent pas être vendus en tant que nouveau, il faut tenir compte du consommateur.

## **§ 6 Transfert des risques**

1. Si l'acheteur est un entrepreneur, le risque de perte accidentelle ou de détérioration fortuite de la marchandise à la livraison, lors d'une vente à la livraison des marchandises à l'expéditeur de fret transporteur, ou autrement à exécuter personne ou institution à l'acheteur.
2. Si l'acheteur est un consommateur, le risque de perte accidentelle ou de détérioration fortuite de la chose vendue est également lors de l'envoi d'achat seulement le transfert de biens à l'acheteur.
3. La remise est la même, si l'acheteur est en défaut d'acceptation.

## **§ 7 Garantie**

1. L'acheteur est un entrepreneur, nous fournissons des défauts dans les produits à notre discrétion par réparation ou remplacement.
2. Si l'acheteur est un consommateur, il a le choix quant à savoir si le remède par la réparation ou le remplacement. Cependant, nous sommes en droit de refuser le type de remède choisi, s'il est seulement possible avec des coûts disproportionnés et l'autre type de performance, sans inconvénients majeurs pour le consommateur.
3. Si l'exécution ultérieure échoue, le client, à sa discrétion de réduire le prix d'achat (réduction) ou l'annulation du contrat (résiliation). Pour une infraction mineure de contrat, en particulier avec des défauts mineurs, le client n'a pas le droit de retrait.
4. L'entrepreneur doit nous informer de défauts évidents dans un délai de 2 semaines après réception de la marchandise, sinon l'affirmation du droit de garantie est exclue. Pour respecter le délai. La société assume la charge complète de la preuve pour toutes les réclamations, en particulier pour le défaut lui-même, pour le moment de la découverte du défaut et la rapidité de la plainte. Les consommateurs doivent nous en informer dans un délai de deux mois après la date à laquelle la condition contractuelle de la marchandise est établie par écrit les défauts évidents. Crucial pour la préservation de la période est la réception de la notification avec nous. Si le consommateur de cette notification, les droits de garantie de 2 mois après la découverte du défaut. Ceci ne s'applique pas à une intention frauduleuse par le vendeur. Le fardeau de la preuve de la date de la découverte du défaut incombe au consommateur. Si le consommateur par des allégations fallacieuses du constructeur pour acheter l'élément, lui fit rencontrer son fardeau de prouver la décision d'achat.
5. Si le client choisit en raison d'un vice juridique ou matériel après l'annulation ultérieure a échoué du contrat, il n'a aucun droit à réparation pour les défauts. Si le

client choisit d'indemnisation après l'exécution ultérieure a échoué, les marchandises restent avec le client si cela est raisonnable. La compensation est limitée à la différence entre prix d'achat et la valeur de l'élément défectueux. Ceci ne s'applique pas si nous avons causé la rupture de contrat.

6. Pour les entrepreneurs, la période de garantie est de 1 an à partir de la date de livraison. Pour les consommateurs, la période de garantie est de 2 ans à compter de la livraison des marchandises.

7. Si l'acheteur est un entrepreneur, fondamentalement comme un état de la marchandise que la description du produit du fabricant, comme convenu. Les déclarations publiques, des recommandations ou des publicités par le fabricant doit pas dar spécifications contractuelles.

8. Garantie dans le sens juridique, le client reçoit de notre part. Les garanties du fabricant restent inchangées.

## **§ 8 Limitation de responsabilité**

1. Avec infractions par négligence légère du devoir, notre responsabilité se limite au type de prévisible, du contrat-type, dommage direct moyen. Ceci s'applique également aux infractions par négligence légère de ses fonctions par nos représentants légaux ou agents. En ce qui concerne les entreprises, nous ne sommes pas responsable de violation par négligence des mineurs obligations contractuelles.

2. Les limitations ci-dessus ne s'appliquent pas aux réclamations en responsabilité de produit par le client. Ensuite, les limitations de responsabilité dans notre lésions corporelles ou dommages à la santé ou de perte de vie du client.

3. Les réclamations pour dommages par le client en raison d'un défaut expire un an après la livraison des marchandises. Ceci ne s'applique pas si nous sommes accusés de malice.

## **§ 9 Dispositions finales**

1. C'est la loi de la République fédérale d'Allemagne. Les dispositions de la Convention ne s'applique pas.

2. Si le client est un commerçant, personne morale de droit public ou de fonds spéciaux de droit public, la juridiction exclusive pour tous les litiges découlant du présent contrat, c'est notre métier. La même chose s'applique si le client n'a pas de compétence générale en Allemagne ou si sa résidence habituelle au moment où l'action n'est pas connu.

3. Si une disposition du contrat avec le client, y compris ces Termes et Conditions, en totalité ou en partie sera inefficace, cela n'affecte pas la validité des dispositions restantes. La disposition entièrement ou partiellement nulle doit être remplacée par une disposition qui réalise l'objectif commercial de la disposition invalide.

---